

## Appel à candidature

### Personnel de surveillance

Epreuve de positionnement M1 PE – Samedi 21 mai 2022

L'Inspé recrute 60 personnels de l'Université de Limoges pour assurer les surveillances des épreuves de positionnement à l'entrée au M1 MEEF professeur des écoles qui se dérouleront le **samedi 21 mai 2022** sur les sites des facultés de médecine/pharmacie et la faculté des Lettres et des Sciences Humaines de 13h à 18h.

#### **Profils pour candidater :**

- Personnels BIATSS, titulaires et stagiaires ainsi que les titulaires BOE,
- Personnels ayant l'expérience des surveillances et de l'organisation de concours,
- Personnels de scolarité, autres personnels de l'administration, ayant des connaissances juridiques et organisationnelles en matière d'examens et de concours.

#### **Tarifs de rémunération :**

25.00€ brut de l'heure (conformément à l'arrêté du 9 août 2012 fixant la rémunération des intervenants à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de fonctionnement de jurys relevant du ministère de l'enseignement supérieur).

#### **Employeur :**

Un arrêté sera effectué par la DRH BIATSS de l'Université de Limoges pour le recrutement. L'interlocutrice est Mélanie GAY au service RH de l'Inspé ([inspe-rh@unilim.fr](mailto:inspe-rh@unilim.fr)).

#### **Modalités de candidature :**

Transmission des candidatures, à l'aide du formulaire joint, via l'adresse mail unilim à [inspe-rh@unilim.fr](mailto:inspe-rh@unilim.fr) avec mention de l'expérience, en termes de service de scolarité et de surveillance et/ou d'organisation de concours, avant **le jeudi 14 avril 12 h 00.**

#### **Modalités de sélection :**

Les candidatures des personnels de catégorie C et B des composantes organisatrices : Inspé, Faculté de médecine/pharmacie (FMP), faculté des Lettres et des Sciences Humaines (FLSH) seront retenues en priorité.

Si le nombre de candidatures répondant aux critères est supérieur au nombre de surveillants nécessaires, un tirage au sort sera effectué par la responsable des services administratifs de l'Inspé.

#### **Missions d'un surveillant :**

**Les surveillants devront être très rigoureux et extrêmement attentifs aux instructions données. Ils seront encadrés par un responsable de salle ou d'amphithéâtre, et seront sous l'autorité du Directeur et/ou de la responsable des services administratifs de l'Inspé.**

Ils auront principalement pour missions :

Au moment de l'appel :

- S'assurer du respect des gestes barrières et des distanciations physiques.
- Faire déposer les affaires personnelles des candidats à l'entrée de la salle,
- Procéder à l'appel des candidats,
- Vérifier l'identité du candidat et vérifier la concordance entre la pièce d'identité et la convocation,
- Faire émarger les candidats,
- Distribuer le matériel de composition (copies ou grilles de QCM),
- Aider à l'installation des candidats.

Avant le démarrage de l'épreuve :

- Vérifier les emplacements,
- Aider les candidats pour remplir les entêtes,
- Distribuer les brouillons et ramasser les pièces d'identité,
- Distribuer les sujets.

Pendant l'épreuve :

- Surveiller,
- Alimenter les candidats en papiers/brouillons,
- Transmettre leurs questions au responsable d'amphi,
- Contrôler la cohérence entre la liste d'appel (Absent/Présent) et les pièces d'identité,
- Gérer les sorties ponctuelles.

A la fin de l'épreuve :

- Ramasser les copies, les sujets et brouillons,
- Restituer les pièces d'identité,
- Comptabiliser les copies et signer les PV d'épreuves.

***Il est impératif que les surveillants respectent scrupuleusement et rigoureusement les consignes qui leur seront données. Tout acte allant à l'encontre de celles-ci pourra entraîner une annulation d'épreuve ou un recours contentieux d'un candidat.***

**Compétences nécessaires :**

- **Rigueur**
- **Sérieux**
- **Connaissance des enjeux d'un concours**
- **Capacité d'adaptation dans des situations d'urgence**
- **Capacité à relater des faits (en cas de fraudes par exemple)**
- **Capacité à travailler en équipe**
- **Capacité à respecter l'autorité**

**Contact :** [inspe-rh@unilim.fr](mailto:inspe-rh@unilim.fr), 05.55.01.79.75

Le 28 février 2022